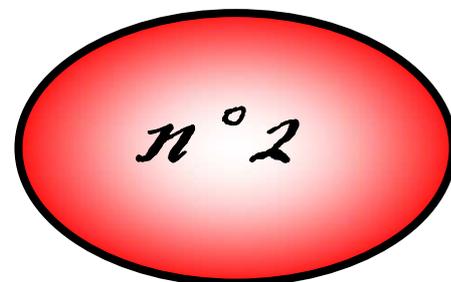


# Les brèves du



# Goupil

**Le journal des sections syndicales**

**PARTAGER LE GOUPIL  
FAVORISE DANGEREUSEMENT  
LA LIBERTE D'EXPRESSION**



# LES BREVES DU GOUPIL

EDITO  
EDITO

Le calme et la détente qui nous ont fait tant de bien pendant nos grandes vacances sont déjà bien loin. Depuis la rentrée, vous vous sentez peut-être brusqué et de plus en plus tendu...

Vous avez l'impression que le niveau d'exigence continue à s'élever et qu'il faudrait très vite et sans pallier être « à la hauteur » des attentes de nos supérieurs ? On vous demande de faire plus et mieux, et avec ce que l'on a ? Faites des efforts, fermez les yeux, et surtout... soyez « efficaces ».

Vous ressentez la pression qui remonte, les tensions et le stress qui reviennent, plus rapidement que vous ne l'imaginiez ? Les vacances ont vraiment été trop courtes. Il vous faudra « tenir bon » tant bien que mal jusqu'à la prochaine coupure. Travailler sans broncher et avec le sourire. Taisez vous, serrez les dents, et surtout « prenez sur vous ».

Nous sommes nombreux, après des mois de travail très « chargé », à être complètement à plat, usés, à bout .... Et à attendre plus que jamais les vacances.

N'attendons plus d'être épuisés.

Préservons-nous. Serrons-nous les coudes. Ne gardons pas en nous nos difficultés, exprimons les, partageons les.

Vous avez été nombreux à nous faire parvenir vos articles, vos coups de gueule, vos coups d'humour et nous vous en remercions. Nous espérons que ce journal saura être un exutoire, un moyen d'exprimer collectivement vos difficultés, mais aussi un outil de partage, de rassemblement autour de ce qui nous concerne tous, salariés de la SEA35 : notre emploi.

Passons d'un pessimisme individuel à un optimisme collectif !  
Bonne lecture.



**La DS CGT Santé et Action Sociale**



# LE DIAG DU DG



**e-RED** : Bonjour DG, on parle beaucoup actuellement du bénévolat, quel est votre avis sur la question ?

**DG** : La question du bénévolat semble provoquer chez vous un malaise à mon avis injustifié et en grande partie dû à vos origines prolétaires qui limitent vos capacités conceptuelles.

**e-RED** : Nous vous trouvons bien agressif, Docteur Goupil, auriez-vous mangé du lion ?

**DG** : Vous avez raison, excusez moi. Me contenter de menu gibier doit provoquer chez moi une frustration qui me rend agressif, à moins que ce soit le fait de participer bénévolement à votre journal.

**e-RED** : Justement revenons en à l'engagement bénévole.

**DG** : La première réaction, face à une demande d'intervention bénévole peut être, comme vous l'avez vu, un rejet. Il faut savoir passer cette étape pour accéder à la satisfaction, voire à la jouissance que le bénévolat recèle.

**e-RED** : Que voulez-vous dire ?

**DG** : Je voudrais que vous compreniez que le bénévolat, bien avant la femme, est l'avenir de l'homme, contrairement à ce qu'affirmait un « poète » communiste - comme si cela allait ensemble ! - dont je me suis empressé d'oublier le nom. Dans une société où l'argent conditionne tout et est accaparé par une minorité au détriment des autres, il faut savoir naviguer : puisqu'il n'est pas concevable de remettre en cause le partage des richesses, partageons le travail, détachons le de l'aspect basement matériel du salaire ! Laissons l'argent aux riches qui n'ont rien compris à l'essence de la vie.

**e-RED** : Ok mais comment vivre sans argent ?

**DG** : N'ayez pas peur, fermez les yeux, ayez confiance... Il ne s'agit que d'une évolution progressive vers une société meilleure dans laquelle sera enfin vaincu, grâce à des chercheurs de la trempe de Mr Wauquiez, le « cancer de l'assistanat ». Vous êtes trop accrochés à des habitudes archaïques liant un travail à

LES BREVES DU GOUPIL - n°2 - Octobre 2011

Ne jetez pas ce journal sur la voie publique, faites en profiter votre entourage



vosre salaire alors qu'il ne devrait l'être qu'à votre épanouissement personnel. Croyez-vous que cela me rapporte une quelconque rémunération lorsque j'égorge cinq ou six poules dans un poulailler ? Non, c'est pour le plaisir, pour affirmer mon identité. Pour manger, je peux très bien me contenter d'une feuille de salade.

**e-RED** : Quid de l'insertion professionnelle ?

**DG** : Partir sur la base du bénévolat résout ce faux problème qui a été créé de toutes pièces par des travailleurs sociaux d'un autre temps.

Je m'explique : si les gens comprennent que ce qui compte c'est le travail et non l'argent, le travail va surgir en abondance puisqu'il ne sera plus inféodé à la sacro-sainte rémunération, aux charges sociales qui vont avec et qui paralysent notre beau pays (parmi d'autres). Les entreprises ou associations n'ayant plus à payer les ex-salariés - qui deviendront enfin ce qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être, des travailleurs - proposeront de l'emploi en veux tu en voilà : ce sera le retour du plein emploi. Le peuple épanoui pourra contempler avec compassion les « nantis » qui se rouleront dans leur or sans savoir qu'ils se privent de la vraie vie.

J'ajoute que la déconnexion progressive entre travail, salaire, qualifications et autres foutaises amènera dans vos métiers une qualité d'intervention que vous n'avez pas osé imaginer dans les plus beaux classeurs qualité dont vous disposez.

**e-RED** : L'exemple devant venir d'en haut, nos Directeurs ne seront donc plus rémunérés ?

**DG** : Excusez-moi mais je suis obligé, sans montrer les crocs, de vous faire remarquer que vous faites à nouveau preuve d'un esprit chafouin et d'une étroitesse de pensée qui me désolent.

**e-RED** : Ne peut-on craindre une augmentation des abus de pouvoir ?

**DG** : Si vous faites allusion à une récente affaire new-yorkaise, je crois qu'il faut savoir raison garder et se méfier des amalgames. Toutefois, on peut effectivement se poser la question : l'abus de pouvoir n'est-il pas du côté d'une employé qui aurait refusé quelque tache bénévole en plus de son travail rémunéré ? Briser ainsi, sans vergogne, un destin présidentiel, relève d'une inconséquence qui mérite d'être sanctionnée. La question en somme est : qui tient le manche ?

Déstabiliser des dirigeants, des têtes pensantes, en leur supprimant leurs repères serait suicidaire pour la société toute entière. Ils DOIVENT garder des rémunérations



à la hauteur de leurs capacités intellectuelles puisque se sont elles qui FONT le monde.

J'ajoute que la disparition de vos salaires d'exécutants - dont vous êtes les premiers à dire qu'ils ne sont pas mirobolants - permettra d'augmenter ceux des dirigeants. Evidement, ce système a ses limites : On peut craindre qu'un jour, lointain je l'espère, les « nantis », envieux du bonheur des bénévoles, les rejoignent ; que leur voitures de fonction s'accouplent avec les mobylettes prêtés par la mission locale à des crèves la faim. Nous assisterions alors à une confusion des valeurs, des rôles, des places qui fait peur. Bref au chaos.

Mais nous n'en sommes pas là. Pour le moment, je vous conseillerais de tester ces questions de bénévolat sur vos publics :

- Pas d'assistance sans contrepartie

- Attendre des preuves tangibles de bonne volonté de la part des usagers (engagements citoyens, associatifs, stages non-rémunérés etc..) avant de prendre contact avec eux.

- Leur apprendre à vivre et à trouver le bonheur dans le dénuement (pourquoi pas des stages chez les trappistes, on en manque !).

C'est ainsi que nous pourrons les valoriser et faire évoluer positivement le « vivre ensemble ». Ils auront la chance d'être les pionniers d'une nouvelle ère.

### UN COUP D'ŒIL SUR... Rocé

LE NOUVEL ALBUM DE **Rocé**, « L'ÊTRE HUMAIN ET LE REVERBERE » EST SORTI EN MARS DERNIER. ET APRES L'AVOIR BEAUCOUP ECOUTE, LA PREMIERE CHOSE QUI FRAPPE C'EST SA DENSITE : BEAUCOUP DE THEMES, UNE FINE OBSERVATION DE LA SOCIETE, ET UNE CERTAINE FRUSTRATION QUI SE RESSENT A TRAVERS LES TEXTES ET LA MUSIQUE.

VOUS POUVEZ RETROUVER L'ARTICLE COMPLET SUR LE SITE DISCORDANCE :

[HTTP://WWW.DISCORDANCE.FR/ROCE-14533](http://www.discordance.fr/roce-14533)

VOUS POUVEZ EGALEMENT VOIR LE CLIP DE « L'ETRE HUMAIN ET LE REVERBERE » SUR :

[HTTP://WWW.YOUTUBE.COM/WATCH?V=TCCYB7U8VBS](http://www.youtube.com/watch?v=TCCYB7U8VBS)



## Dérèglement climatique :

# LA TEMPÉRATURE DES POLES

La température des pôles a été prise au lendemain de l'Assemblée Générale du 16 juin auprès des salariés des différents pôles de la SEA. Cette note a été transmise à la commission action sociale de l'Union Départementale CGT le 17 juin 2011. Celle-ci a rencontré fin juin les présidents de l'ARS et du Conseil Général.

Voici quelques constats que nous faisons actuellement à la SEA 35 : les collègues nous parlent dans plusieurs services, et à tous les niveaux, de fatigue nerveuse et psychologique, et nous relatent des pressions, des tensions, et des ambiances invivables, un mal-être au travail.

Ils déplorent des conditions de travail de plus en plus insupportables : manque de moyens (matériel et humain), surcharge de travail, manque de reconnaissance....

Ils nous décrivent des contraintes professionnelles, en décalage avec leur éthique et leurs valeurs, qui ne les aident pas dans l'exercice de leur métier et dans leur travail auprès des usagers. Ils nous disent être malmenés, et ils sont de plus en plus nombreux à nous faire part de leurs difficultés individuelles ou collectives, et à vouloir défendre et valoriser leur travail.

Les arrêts maladies seront réétudiés mais à titre d'exemple : pour les membres du CE ils concerne 7 élus sur 10 en 2010, pour les DP : 3 élus sur 6 en 2010, pour les secrétaires du siège : 2 collègues sur 5 en 2011, et même s'ils ne le disent pas ouvertement, au vu des arrêts maladies et autres départs, il semble que les cadres commencent à être touchés...

Les collègues nous parlent aussi de leurs inquiétudes : des services sont fragilisés et ont un avenir incertain, des postes seront supprimés. La SEA 35 fera de plus en plus appel au bénévolat, elle est en train de se rapprocher d'autres associations, et il est question de mutualisation... Ils déplorent, non sans angoisse et interrogation, de n'avoir aucune visibilité sur les choix associatifs qui sont actuellement faits, et affirment avec regret leur sentiment de ne pas pouvoir y participer.

C'est d'ailleurs ce qui était ressorti du Bilan Social Associatif, il y a un an et demi : une insatisfaction des IRP quant au dialogue social. Aujourd'hui encore, ce sentiment de ne pas être pris en considération perdure avec le fait notamment d'être mis devant le fait accompli face aux changements en cours, ou d'en être informé par les médias.

Magali Blandin  
DS CGT SEA35



## Le Pôle Précarité Insertion

# MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

*Le département organise un accueil au rabais et discriminatoire*

Suite à une forte mobilisation à l'automne 2010 des travailleurs sociaux, des syndicats, de formations politiques et du milieu associatif, le Département avait admis l'intérêt d'ouvrir le dialogue dans le cadre de la création d'un nouveau dispositif d'accueil destiné aux mineurs isolés étrangers arrivant en Ille-et-Vilaine.

Nous étions alors en période préélectorale et le dialogue semblait avoir été engagé.

Depuis les élections du mois de mars 2011, les associations de défense des droits humains n'ont plus été reçues par le département pour poursuivre le travail engagé et le projet de dispositif d'accueil des mineurs isolés étrangers devait être opérationnel dans les semaines qui viennent.

Le dispositif prévoit la création d'un « sas » de quatre mois pour tous les mineurs isolés étrangers arrivant dans le département. Cette période d'accueil au rabais (budgets trois à quatre fois inférieurs à ceux des budgets classiques destinés aux mineurs français) devrait laisser le temps au Parquet de déterminer la minorité ou non des jeunes, toujours sur la seule base des examens osseux.

Le dispositif tel qu'il a été défini ne correspond pas aux besoins des jeunes qui,



lorsqu'ils arrivent en France seuls, nécessitent justement au début de leur séjour la plus grande attention. C'est à cette condition qu'au bout de quelques mois, la plupart d'entre eux deviennent rapidement autonomes et réussissent à s'intégrer sans difficulté. L'accueil au rabais qui est créé ne fera qu'accentuer leurs difficultés psychologiques notamment.

Ce dispositif crée aussi une discrimination au sein même des structures et des familles d'accueil de ces jeunes, plaçant les éducateurs dans une position intenable d'un point de vue éthique.

En outre, aucune directive n'est donnée quant à la détermination de l'âge des jeunes, or depuis des années maintenant, le Conseil Général laisse faire le Parquet qui contraint les jeunes à subir des tests osseux critiqués de façon unanime. Le Conseil général aurait les moyens de s'opposer à cette pratique inacceptable mais il ne le fait pas et son nouveau dispositif pourrait même faciliter le « tri » opéré par le Parquet entre les vrais et les faux mineurs.

Les associations dénoncent ce dispositif discriminatoire et non conforme à l'intérêt des mineurs isolés étrangers et dénoncent l'hypocrisie du Conseil Général sur ces questions.

Les associations signataires exigent le retrait de ce dispositif, en contradiction avec les déclarations précédentes du Président du Conseil Général qui a toujours affirmé sa volonté d'exercer sa mission de protection de tous les mineurs

**Signataires :**

**Le MRAP 35, Europe Écologie Les Verts 35, CNT-Santé Sociale 35, RESF 35, RUSF 35, PCF 35, la Cimade 35, DAL 35, Relais Étrangers  
jeudi 7 juillet 2011, par rennes info**

**COUP DE GUEULE**

### **CorUS Coordination de l'Urgence Sociale :**

Deux collègues embauchées depuis l'été, un contrat jusqu'en décembre, 87 personnes relogées et une expérimentation qui fini à la fin de l'année.

Quand il s'agit de familles à la rue à ton le droit d'expérimenter ou doit-on exiger les moyens nécessaires et dignes pour leur accompagnement.

Que ce soit matériel ou humain l'association doit exiger les moyens d'un accueil qui respecte notre charte associative « Elle (l'association) accompagne (...) pour lutter avec eux contre la discrimination et permettre plus de parité. »



## LE MUR DE\$ RAGOTS\$

- Tu savais que l'ARASS et la SEA se fréquentent ?
- Non ?..
- Si, si ! Certains les ont vus se rencontrer discrètement le soir, au coin d'une ruelle, dans un parc d'affaires...
- Mais c'est pas très catholique, tout ça ? Ils sont fiancés ?
- Non, pas encore, mais il paraît qu'ils vont se pacser, voire même se marier.
- Ils n'ont pas consommé, j'espère ?
- J'en sais rien, en tout cas, l'ESSOR est jaloux et leur a proposé de se mettre à trois !
- Oh, à trois ? Comme dans Jules et Jim ? C'est dégoûtant !
- Mais c'est pas le pire, il paraît qu'ils seraient d'accord pour que d'autres se joignent à eux.
- Y'a plus de moralité. J'espère au moins qu'ils se protègent. C'est comme ça que les syphilis, hépatites et autres GCSMS\* se propagent.
- Tu crois pas si bien dire, y paraît qu'y en a 2 à l'ARASS qui ont succombé du jour au lendemain ! Mais ça fait pas peur à certains qui sont déjà prêts à prendre la place.
- La place ? C'est plus un mariage alors, c'est carrément une fusion !

\* **GCSMS** : Groupement de Coopération Sociale ou Médico-Sociale. Outil technique qui a notamment pour objectif de permettre aux acteurs du secteur social et médico-social une meilleure adaptation à l'évolution des besoins. Outre la mutualisation de moyens (locaux, véhicules, personnel,...), la mise en commun de services (juridiques, comptables,...) ou d'équipements (restauration,...), il permet des interventions communes de professionnels ou encore l'exercice direct de missions et prestations habituellement exercées par un établissement ou service du secteur social et médico-social. **Il a notamment pour mission de procéder aux fusions et regroupements.**



## Le Pôle Milieu Ouvert

Bougez, mais bougez donc!  
**Bougez, mais bougez donc!**

**Par « Jacques Dessanges »**

Nouveau mot d'ordre de la SEA 35... et j'ai beau me retourner, m'étirer, avancer à cloche pied, faire de grands moulinets avec les bras ou alterner sauts carpés, sauts de l'ange ou sauts groupés, la sentence tombe irrévocable et sempiternelle... Non! Il faut bouger! À la SEA, maintenant!

Bouger mais dans l'intérêt de qui?

J'ai d'abord pensé du nôtre, à savoir celui des salariés! Double méprise! Mais quel idiot! Eh oui, j'étais parti dans la dimension salubre et hygiéniste qui traverse depuis quelques années le monde de l'entreprise: des salariés dans un corps sain, à défaut d'un esprit sain. La SEA voulait prendre soin de ma condition physique en m'invitant à prendre soin de mon corps! Footing collectif, le lundi matin comme décrassage, piscine le mardi soir pour le souffle, taï chi le mercredi sur le parking de la Hallerais... Pourquoi pas? Je me suis même laissé aller à rêver, courir derrière mes cadres, arborant pour l'occasion un séillant short, moulant et flashy, laissant augurer une toute autre dimension à leur fonction et susceptible d'alimenter mes fantasmes les plus secrets.

Eh ouais, j'imaginai la SEA, en adhésion avec les grands programmes de santé publique nationaux comme manger cinq fruits et légumes par jour, ne fumez plus! Faites du sport...

Mais non! La liberté individuelle appartient à chacun, et même à la SEA, chacun est libre encore de prendre soin ou non de son corps. Le CHSCT se charge de nous et garantit la caution morale de nos employeurs qui font tout pour ne pas nous tuer à la tâche...et surtout pas dans les locaux et sur le temps de travail!

Cerveau ramolli, par des années de bons et loyaux services, je me trompais lamentablement! Mea Culpa.

Des personnes parfaitement avisées m'ont enfin expliqué! La honte pour moi! Bouger à la SEA en 2011, c'est changer de service, d'équipe ou de lieu! Exactement comme on change de tête après être allé chez le coiffeur... Il faut savoir que les cheveux ça repousse et qu'au bout de quelques semaines ou mois pour certains, ben on se retrouve avec la même trogne, les mêmes cheveux gras, en désordre, et qu'il faut continuer de faire avec.

À la SEA c'est pareil maintenant! Sauf que c'est la direction qui choisit quand tu dois y aller! Avec certaines hésitations, tous les cinq ans d'abord... et puis non tous les huit ans finalement! Faut laisser pousser la mèche, y en aurait qui préfèrent les cheveux longs, même chez les garçons. Ah j'oubliais, t'as pas le choix de la coupe non plus! Ou si un peu quand même! Seulement Parmi les standards, dégagé sur la nuque et derrière les oreilles, mais avec la raie à droite ou à gauche, voire au milieu!



Surtout rien de radical ou de définitif, pour une teinture par exemple, faut changer de crémerie! Sans oublier que pour passer cadre... non j'ai rien dit... on avait dit pas le physique c'est dégueulasse...

Bref ce qu'on pro-im-pose, c'est un shampoing aux oeufs à bas prix, avec une coupe basique, qui dans quelques mois nous fera exactement avoir la même tronche qu'avant. En attendant, ben ça fait propre!

Moi j'attends patiemment de vieillir et accueillerait avec soulagement la calvitie radicale pour qu'on me foute la paix. Je sais, de source non officielle, qu'il existe des produits « magiques » pour accélérer le processus, mais je préfère personnellement laisser le cours des choses.

**Un salarié qui le vaut bien**

## **Le pôle Accueil Familial**

*Tranche de vie d'une Famille d'Accueil*  
**Tranche de vie d'une Famille d'Accueil**

**(ou quand une ado se joue de la rigidité du système)**

### **Dimanche 24 Janvier 2010 :**

Nous rentrons vers 17h30 d'un week-end passé en Normandie pour reconduire B. que nous avons eu en famille d'accueil de 2000 à 2006.

C. arrive vers 18h00 avec son copain et la maman de celui-ci. Elle passe de temps en temps un week-end chez son copain mais désire dorénavant y passer tous les week-ends, ce qui n'est pas l'avis de la maman du copain qui se dit fatiguée. La rencontre de ce dimanche soir a d'ailleurs pour but d'établir un planning des week-end.

Nous avons également parlé du comportement de C., lui signifiant que lorsqu'elle n'allait pas chez son copain elle venait en week-end avec nous. Elle nous répond : « avec vous je m'emmer.. »

Je ne m'étonne pas de cette réponse car la sœur de son copain m'a déjà avertie qu'elle avait déjà demandé à ce qu'on vienne la chercher en disant qu'elle en avait marre de sa famille d'accueil.

Je lui ai donc rappelé que j'étais la famille d'accueil, que c'est moi qui prends les décisions et qu'il lui faudrait respecter les règles.

Cette réponse a déclenché ses pleurs et, après le départ de son copain et de sa mère, elle a refusé de venir à table. Elle passera une bonne partie de la nuit au téléphone avec son copain.

### **Lundi 25 Janvier 2010 :**

Ce lundi matin je trouve C. assise dans le salon lui demande comment ça va et lui dit que l'on oublie la dispute et les propos qu'elle a tenu la veille. Elle m'a répondu: « oui mamy, ça va bien, j'ai compris » et est partie prendre son bus.

Le soir, à 18h00, je demande à mon mari s'il n'a pas vu C. car je ne l'ai pas entendu monter. Il me répond qu'il ne l'a pas vue. J'ai à peine le temps de m'inquiéter que le téléphone sonne, c'est la responsable du CDAS : « C. ne rentrera



pas ce soir », « Pourquoi, il se passe quelque chose de grave? », « ça ne vous regarde pas, je n'ai rien à vous dire, il y a une plainte déposée auprès du procureur de la république et une enquête judiciaire est lancée. » puis elle a raccroché.

Aussitôt après je reçois un appel de la maman du copain qui me dit : « Vous avez mis C. dehors ? Elle vient de m'appeler en pleurant, me disant que vous ne vouliez plus la voir ».

Vers 19h30 le responsable du CPFS et l'éducatrice viennent prendre l'autre enfant accueillie (elle est bien plus jeune que C.), qui ne comprenait rien et pleurait beaucoup parce qu'elle ne voulait pas partir.

### **Le 10 Février 2010 :**

Je reçois un courrier de Mme L. responsable des agréments A.F. me signifiant la suspension de mon agrément et dans la même semaine un avis de licenciement de la part du Conseil Général du Calvados, le CG qui m'avait confié l'accueil de C.

### **Le 15 Mars 2010 :**

La gendarmerie de Montfort sur Meu convoque mon fils K. pour un témoignage. Quand il arrive on lui signifie qu'à partir de 9h00, il est en garde à vue. Il passera sa journée en cellule ne sortant que pour les interrogatoires et ne sera libéré qu'à 19h00.

Ce jour là il avait un entretien d'embauche, qu'il n'a évidemment pas pu honorer.

Moi, ce même jour, je fus convoquée à la gendarmerie de Plélan le Grand, où je fus reçue à 17h00 pour ressortir vers 21h00.

Le gendarme qui m'a reçue nous informera ensuite régulièrement de l'avancée, c'est lui qui nous avertira que K. serait convoqué par un médecin de hôpital Guillaume Reigner courant Juillet.

### **Début Juin 2011 :**

Je suis convoquée au Conseil Général, avenue de la préfecture, pour passer devant une commission. Là, après avoir présenté ma convocation, j'ai vraiment eu le sentiment d'être un prévenu devant un tribunal, quoi que je dise c'était perdu d'avance.

Effectivement, on m'a retiré officiellement mon agrément le 10 Juin.

### **Le 10 Juillet 2011 :**

Je suis convoquée à la SEA, qui me licencie du fait de ma suspension d'agrément. On me signifie que si cette affaire se termine par un non-lieu, je pourrais être réemployée.

### **Le 20 Juillet 2010 :**

Mon fils est convoqué pour rencontrer un psychiatre du CHGR qui lui dira : « je ne vois pas ce que vous venez faire ici et pourquoi on vous a convoqué. »

### **Le 15 Avril 2011 :**

Je reçois un courrier m'indiquant que cette affaire est classée sans suite. Je rappelle immédiatement Mme L. qui m'indique les démarches pour récupérer mon agrément.

### **Le 19 Mai 2011 :**



J'ai ma nouvelle attestation d'agrément pour 5 ans.

## CONCLUSION :

Cette suspension d'agrément fut très douloureuse pour toute la famille, mon mari fut obligé de prendre un fort traitement pour pouvoir dormir, pour moi le stress s'est traduit par de gros problèmes dans une jambe au point que je fus trois semaines sans pouvoir marcher. A ces soucis de santé se sont vite greffés les problèmes financiers dus à la perte de mon revenu.

Voilà jusqu'où a pu nous mener la colère d'une petite fille de 20 ans. Depuis grâce au soutien de nos enfants, du reste de la famille et de nos amis nous nous sommes doucement remis.

Je ne souhaite qu'une seule chose: **retravailler**.

Depuis le 5 août j'ai commencé à effectuer des relais avec le CPFS un week-end sur deux et à la mi-septembre j'ai pu accueillir pour un week-end la jeune qui m'avait été retirée le 25 Janvier 2010. La séparation a duré 20 mois, elle a été violente et douloureuse pour elle comme pour nous...

## Une Assistante Familiale parmi d'autres.

Des **MOTS** pour le dire :

= **EFFICIENCE** : ou l'on employait auparavant le terme **EFFICACITE**, (la capacité à atteindre ses objectifs), l'efficacité c'est la même chose, sauf que la rentabilité prime sur la réalisation des objectifs.

= **MANAGEMENT** : ou comment donner l'illusion aux salariés qu'ils sont consultés, alors qu'ils sont manipulés par les consultants. Les directions sont aujourd'hui formées et déformées par des cabinets de consulting à l'américaine. Chaque décision prise par la direction est ensuite intégrée de force dans les réunions d'équipe.

Contr. **DEMOCRATIE**

= **ETHIQUE PROFESSIONNELLE** : terme récupéré par l'employeur pour faire culpabiliser un salarié. Très souvent utilisé dans le social car c'est une valeur forte chez les travailleurs sociaux. Ex: « c'est pour le bien des usagers, c'est une question d'éthique professionnelle » Syn. **LA CORDE SENSIBLE, LA CAROTTE...**

= **RESPONSABILISATION** : ou comment faire porter aux salariés des responsabilités qui ne sont pas les leurs. La responsabilisation devrait permettre à terme de faire des économies d'échelle en supprimant des postes de cadres, qui seront efficacement remplacés par des salariés plus « responsables », comme le prévoit le projet de refonte de la convention 66 (celui des employeurs, bien sûr).



# Cherche bénévoles ... Cherche bénévoles ...

Chèr(e)s camarades administrateurs(trices) bénévoles,

Tout d'abord, il nous incombe de vous remercier de nous accorder un droit de réponse et de consulter nos avis concernant les idées charitables que sont les vôtres... et notamment, celle à propos du bénévolat. Non, non, ne rougissez pas...c'est tout à fait normal, c'est un peu grâce à vous que nous mettons chaque soir du beurre dans nos épinards.

Votre édito des brèves d'Avril 2011 a marqué nos esprits par la manière dont il nous a été adressé mais aussi par son contenu faisant aveu d'impuissance.

Dans les brèves de Mai, le bureau du CA se targue d'ouvrir le débat sur la question du bénévolat alors qu'il place d'ores et déjà ce sujet en tête de liste des axes stratégiques 2011- 2014 faisant fi des travaux réalisés par les professionnels sur cette question.

Plutôt que d'utiliser de l'énergie pour pallier au désengagement de l'Etat (en sollicitant des fonds privés déconnectés des réalités de terrain et en faisant la promotion du bénévolat), investissons-la pour être offensif, force de proposition et interpeller les financeurs sur la nécessité d'augmenter les moyens « face aux conditions sociales qui se dégradent ». Car au lieu de résonner « au rabais » ne devrions-nous pas ajouter des moyens complémentaires avec l'existant ?

Alors, oui, brandissez donc toujours le « mais les caisses sont vides !!! ». Mais n'êtes vous pas bénévoles ? Bénévoles qui, historiquement, ont contribué avec des militants au développement du secteur social et à sa professionnalisation.

Tiens, tiens « militant » ?; comment Super Wiki définit-il ce mot : « Aux origines, le terme militant (du [latin](#) miles, militis : « [soldat](#) ») concernait les personnes qui se battaient, les armes à la main, pour défendre (ou imposer) leurs idées et convictions propres ». Reconnaissons le côté un peu « guerrier » de cette définition (wikipédia est une facilité, on se l'accorde n'est ce pas?), mais l'important est la dernière partie de la phrase et surtout le mot « conviction ». Ne devrions- nous pas se retrancher derrière nos convictions communes afin de militer et dépenser nos énergies pour trouver des solutions alternatives au lieu d'accepter et encore accepter?

Seulement, aujourd'hui, ce n'est plus un écart qu'il y a entre vous et nous, et comme disait le chanteur d'un célèbre groupe de rock militant dans une lettre ouverte à son patron : « nous sommes peut être sur la même planète mais nous sommes définitivement pas du même monde ». Et à nous de rajouter, « et les usagers, eux, sont ils encore sur la même planète que vous et nous ? »

Enfin, chèr(e)s administrateurs et administratrices, sachez que cette lettre a



été rédigé, non sur nos heures de travail, mais bien sur un temps.....comment pourrions-nous l'appeler .....bénévole....non, nous préférons encore militant.

### **Quelques salariés (non bénévoles... mais militants)**

#### **UN COUP D'ŒIL SUR... Cyril Mokaieish**

CERTAINS ONT PEUT-ETRE DEJA DECOUVERT SON MORCEAU COMMUNISTE ; CEUX QUI NE L'ONT PAS ENCORE FAIT PEUVENT ALLER LE TELECHARGER, TOUT A FAIT GRATUITEMENT, SUR LA PAGE FACEBOOK DU JEUNE HOMME. CEUX QUI ONT DEJA GOUTE A SES MELODIES PROFONDES, A SES ARRANGEMENTS EN LUXUEUX VELOURS ET A SES TEXTES ROUGES ET NARQUOIS ONT SANS DOUTE LEVE UN SOURCIL INTERROGATIF : QUI, MAIS BON SANG QUI EST CE GARÇON AU TALENT ASSEZ EVIDENT, QUI SE POSE SANS CRAINTE NI COMPLEXE EN HERITIER POTENTIEL DE BREL, DE FERRE, DE GAINSBORG, QUI SE FAIT COUSIN NATUREL D'ARNAUD FLEURENT-DIDIER OU DE FLORENT MARCHET?

LE GARÇON EN QUESTION S'APPELLE CYRIL MOKAIESH, ET IL Y A DE FORTES CHANCES POUR QUE VOUS EN ENTENDIEZ BEAUCOUP PARLER CES PROCHAINES SEMAINES, CES PROCHAINS MOIS VOIRE, QUI SAIT, CES PROCHAINES ANNEES. LE CLIP DE COMMUNISTE EST DIFFUSE A partir d'AUJOURD'HUI SUR LE SITE DE NOS BONS CAMARADES DE RUE 89 -CLIQUEZ SUR LA BANNIERE CI-DESSOUS POUR ALLER LE VOIR.

VOUS POUVEZ EGALEMENT VOIR LE CLIP DE « COMMUNISTE » SUR :

[HTTP://WWW.YOUTUBE.COM/WATCH?V=QNCT-RGE8K4](http://www.youtube.com/watch?v=QNCT-RGE8K4)



# Le rapport BENISTI LE RAPPORT BENISTI

« Ne tardez pas à vous occuper des jeunes, sinon ils ne vont pas tarder à s'occuper de vous - Saint Jean BOSCO ».

Cette citation inscrite en exergue du nouveau rapport BENISTI intitulé «Prévention de la délinquance des mineurs et des jeunes majeurs» datant de février 2011, donne le ton des propositions qui suivent :

«Faire de la politique de prévention de la délinquance le carrefour de toutes les autres politiques : sociales, ville, judiciaire, protection de l'enfance, scolaire»

«La dichotomie entre ces deux politiques de prévention de la délinquance et de protection de l'enfance, telle qu'elle résulte des lois du 5 mars 2007, n'a pas de sens et est source de confusion sur le terrain»

«Mettre en application une politique pénale des manquements volontaires à l'exercice de l'autorité parentale» ...

Ces courts extraits de ce rapport montrent quelle est la stigmatisation faite aux parents jugés incompetents, débordés ou encore démissionnaires. Si le coaching préconisé par Mr BOCKEL n'est pas suffisant, il est alors venu le temps de punir ces mauvais parents. On infantilise, on suspecte puis on sanctionne.

Pour leurs enfants, et bien sur pour le bien de la société, pour notre sécurité, il est nécessaire de détecter au plus tôt les futurs délinquants : « C'est pourquoi il est fondamental de focaliser la politique de prévention de la délinquance sur la prévention précoce ».

La prévention devient ici un outil de la politique de prévention de la délinquance, pervertissant ainsi l'objectif de celle-ci. Les professionnels de l'enfance sont donc priés de pister et dépister, de contrôler ces jeunes et ces familles, mettant ainsi à mal leurs pratiques mais surtout leur éthique.

En réaction à cette nouvelle attaque, le collectif **Pas de 0 de conduite** « réaffirme que la prévention prévenante est une finalité en soi qui n'a pas à se légitimer à l'aune des politiques de sécurité. Il appelle à ne pas céder à

LES BREVES DU GOUPIL - n°2 - Octobre 2011

Ne jetez pas ce journal sur la voie publique, faites en profiter votre entourage

JEAN-MARIE BOCKEL POUR UN DÉPISTAGE DE LA DÉLINQUANCE CHEZ LES TOUT-PETITS.



une telle manipulation qui relève au mieux d'une erreur idéologique, au pire d'un mensonge stratégique visant à concentrer les ressources et les moyens publics dans des dispositifs sécuritaires au détriment des institutions de santé, d'éducation, d'action sociale ».

Et poursuit en précisant que « l'engagement des professionnels du social, de la santé, de la psychologie, de l'éducation pour la prévention vise à protéger les enfants contre les dommages occasionnés en eux par des violences subies dans la société et les relations familiales et non à protéger la société et la famille contre les enfants ».

Liens / Informations : [www.pasde0deconduite.org](http://www.pasde0deconduite.org)

### UN COUP D'ŒIL SUR... JALI

« JALI », DE SON VRAI NOM JEAN-PIERRE ANTOUALI EST UN JEUNE BRUXELLOIS DE 22 ANS QUI MONTE. IL DECOUVRE LA MUSIQUE LORS D'UN VOYAGE AU RWANDA, SON PAYS D'ORIGINE OU IL EST RESTÉ 2 ANS À LA FIN DE SON ADOLESCENCE. DE RETOUR EN BELGIQUE, IL SE CONSACRE À SA PASSION ET COMMENCE À ÉCRIRE ET COMPOSER SES PREMIÈRES CHANSONS EN PRENANT COMME NOM DE SCÈNE « JALI » QUI EST LE NOM D'UNE COLLINE AU RWANDA.

SUR SCÈNE, ON DÉCOUVRE UN JEUNE HOMME SOURIANTE QUI, AVEC SA GUITARE ACOUSTIQUE FOLK, NOUS PLONGE DANS UNE AMBIANCE INTIMISTE DANS LAQUELLE IL NOUS RACONTE SES HISTOIRES.

AVEC JALI, ON SE SURPREND À VOYAGER, BERCE PAR SA VOIX, SON AMOUR DES MOTS QU'IL PARTAGE DANS DES INSTANTS D'HUMANITÉ AUX SONS PARFOIS BIEN FRANCHOULLARDS, QUI FAIT PENSER AUX ARTISTES COMME « MANO SOLO » PAR EXEMPLE.

JALI NOUS RACONTE DÉLICATEMENT LA VIE AVEC DES MESSAGES CACHÉS PAR-ÇI PAR-LÀ, TOUT EN DOUCEUR. LE JEUNE BRUXELLOIS A L'ART DE SURVOLER DES THÈMES POURTANT SÉRIEUX COMME LES INÉGALITÉS DES CHANCES, LA GUERRE ET L'AMOUR AVEC LÉGERETÉ.

RETROUVEZ L'INTEGRALITÉ DE CET ARTICLE ET LES CLIPS DE JALI SUR :

[HTTP://WWW.JEWANDA-MAGAZINE.COM/2011/06/WANDISCOVERY-JALI-CHANTEUR-SOULFOLK-DU-RWANDA/](http://www.jewanda-magazine.com/2011/06/wandiscovery-jali-chanteur-soulfolk-du-rwanda/)



# CC 66 : DES NOUVELLES DU FRONT



Le 6 octobre 2011, les salariés du secteur sanitaire et social étaient rassemblés à la Cité Internationale de Lyon pour protester contre la dénonciation de la CC51 devant leurs patrons du syndicat FEHAP réunis en congrès.

A l'appel de l'intersyndicale SUD, CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC, près de **trois mille manifestant-e-s** venant de toute la France s'y sont retrouvés pacifiquement.

Lors de ce rassemblement, trois salariées ont été blessées. Deux d'entre elles le sont gravement. Le pronostic vital de la responsable du syndicat CGT de la Clinique de la Mutualité de Saint-Etienne est engagé. Nous partageons l'indignation de tous les salariés qui participaient à ce rassemblement pacifique et nous associons pleinement à l'émotion des camarades et proches de ces collègues.

Nous dénonçons l'attitude des forces de l'ordre qui ont gazé les manifestants, entraînant un mouvement de foule qui a provoqué la rupture d'une grille au sol, provoquant la chute de trois salariées.

Les personnels présents protestaient contre la décision unilatérale du syndicat employeur, la FEHAP, remettant en cause leur salaire, déroulement de carrière et conditions de travail. Le thème central de leur congrès étant particulièrement provocateur puisqu'il s'intitulait « l'innovation sociale ».

Les responsables de la fédération patronale portent une lourde responsabilité dans la dégradation du climat social, en voulant imposer unilatéralement une régression sans précédent rejetée par l'ensemble des organisations syndicales.

La large unité syndicale réalisée à Lyon ne s'est malheureusement pas poursuivie le 7 décembre à Paris (environ 800 manifestants), dernier jour des négociations de révision de la CC 66, certains syndicats appelant à manifester en régions, d'autres dans la capitale.

Les propositions patronales étant toujours inacceptables, les syndicats de salariés (y compris la CFDT !) ont refusé de négocier. Une dénonciation de notre convention aurait été prononcée par la FEHAP ; les syndicats ayant alors quitté la table des



négociations, nous n'avons à ce jour pas d'informations officielles.

Une chose est sûre, notre bonne vieille CC66 est morte, au mieux mourante et nous organiserons prochainement une veillée funèbre en sa mémoire (voire sur la dernière page de ce Goupil).

Mais nous n'avons pas dit notre dernier mot... à suivre dans les prochains numéros.

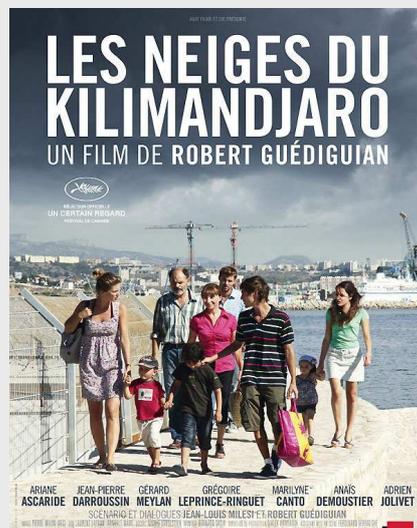


### UN COUP D'ŒIL SUR... Les neiges du Kilimandjaro

UN FILM DE : **Robert Guédiguian**

AVEC : **ARIANE ASCARIDE, JEAN-PIERRE DARROUSSIN, GERARD MEYLAN**

**BIEN QU'AYANT PERDU SON TRAVAIL, MICHEL VIT HEUREUX AVEC MARIE-CLAIRE. CES DEUX-LA S'AIMENT DEPUIS TRENTE ANS. LEURS ENFANTS ET LEURS PETITS-ENFANTS LES COMBLANT. ILS ONT DES AMIS TRES PROCHES. ILS SONT FIERS DE LEURS COMBATS SYNDICAUX ET POLITIQUES. LEURS CONSCIENCES SONT AUSSI TRANSPARENTES QUE LEURS REGARDS. CE BONHEUR VA VOLER EN ECLATS AVEC LEUR PORTE-FENETRE DEVANT DEUX JEUNES HOMMES ARMES ET MASQUES QUI LES FRAPPENT, LES ATTACHENT, LEUR ARRACHENT LEURS ALLIANCES, ET S'ENFUIENT AVEC LEURS CARTES DE CREDIT... LEUR DESARROI SERA D'AUTANT PLUS VIOLENT LORSQU'ILS APPRENNENT QUE CETTE BRUTALE AGRESSION A ETE ORGANISEE PAR L'UN DES JEUNES OUVRIERS LICENCIES AVEC MICHEL.**



## *Idées de lecture*

**Bruno Gaccio/ Marie Naudet**  
**« Blanc, c'est pas nul »**

Voter est plus qu'un devoir, c'est le don de la démocratie, son cœur battant, dont beaucoup de pays sont encore privés. Les élections rythment la vie politique et son sillage de débats et de sondages, de rumeurs et de rebondissements, d'espoirs et de désillusions. La passion politique ne doit cependant pas nous faire oublier la procédure de vote elle-même. Elle doit d'une part refléter le mieux possible les choix des électeurs et, d'autre part, favoriser la meilleure offre politique. De ces deux points de vue, notre système électoral présente une singulière défaillance : il rend quasiment invisibles les votes blancs en les assimilant aux votes nuls, voire aux abstentions. Ces électeurs qui vont aux urnes expriment pourtant un choix, une insatisfaction qui est en même temps un signe adressé à la classe politique. Ce livre explique comment nous pouvons aboutir à cette reconnaissance du vote blanc, sans changer la Constitution, sans presque rien changer, juste en le voulant.

**Ed : Descartes et Cie, 5,60 €**

**Etienne de La Boétie**  
**« Discours de la servitude volontaire »**

Publié en 1576, le Discours de la servitude volontaire est l'oeuvre d'un jeune auteur de dix huit ans. Ce texte (ô combien actuel !) analyse les rapports maître esclave qui régissent le monde et reposent sur la peur, la complaisance, la flagornerie et l'humiliation de soi-même. Leçon politique mais aussi leçon éthique et morale, La Boétie nous invite à la révolte contre toute oppression, toute exploitation, toute corruption, bref contre l'armature même du pouvoir.

**Ed : 1001 nuits, 2,37 €**

**Henry David Thoreau**  
**« La désobéissance civile »**

Après La Boétie et avant Lafargue, Thoreau nous offre certaines clefs fondamentales pour vivre concrètement plus libres...qu'attendez-vous?

**Ed : Poche, 2,37 €**

**Philippe Askenazy (CNRS), Thomas Coutrot (Conseil scientifique d'Attac), André Orléan (CNRS, EHESS), Henri Sterdyniak (OFCE)**  
**« Le manifeste d'économiste atterré »**

Les décideurs européens ont-ils appris quelque chose de la crise provoquée par les dérives de l'industrie financière ? On peut en douter. Pour résorber les déficits provoqués par le sauvetage des banques et la récession, la Commission européenne et les gouvernements appliquent avec une vigueur renouvelée des programmes d'ajustement qui ont dans le passé démontré leur capacité à accroître l'instabilité économique et les inégalités sociales. Ces politiques de soumission au pouvoir de la finance mettent en danger l'avenir du projet européen. Atterrés par ce

LES BREVES DU GOUPIL - n°2 – Octobre 2011

Ne jetez pas ce journal sur la voie publique, faites en profiter votre entourage



constat, nous avons pris l'initiative d'écrire ce manifeste. Il dénonce dix fausses évidences, mal fondées scientifiquement, qui servent à justifier les politiques actuellement menées en Europe. Il soumet au débat vingt-deux propositions pour une autre stratégie. Initialement adressé à la communauté des économistes, et plus de sept cents d'entre eux, issus comme nous d'horizons théoriques très divers, l'ont signé, ce manifeste est surtout destiné à nos concitoyens. Le décalage est aujourd'hui patent entre les affirmations péremptoires des " experts " et la fragilité de leurs diagnostics. Nous souhaitons aider les citoyens à mettre des mots et des concepts sur leurs doutes, et les conforter dans l'idée que d'autres choix peuvent être mis en débat.

**Ed : Les liens qui libèrent, 5,22 €**

**Jean Zay**  
**« Souvenirs et Solitude »**

Dans sa cellule, pendant trois ans, Jean Zay a écrit au jour le jour le journal de sa captivité. Au-delà de la chronique de la vie quotidienne d'un prisonnier, c'est un regard porté sur la vie politique du moment, et une réflexion hautement politique de l'auteur sur son action passée et sur la situation de la France à l'époque. C'est un livre exceptionnel, à l'image de son auteur : à la fois homme politique, résistant, écrivain et penseur d'une immense culture.

**Ed : Belin littérature et revues, 8,55 €**

**David Foenkinos**  
**« La délicatesse »**

« François pensa : si elle commande un déca, je me lève et je m'en vais. C'est la boisson la moins conviviale qui soit. Un thé, ce n'est guère mieux. On sent qu'on va passer des dimanches après-midi à regarder la télévision. Ou pire : chez les beaux-parents. Finalement, il se dit qu'un jus, ça serait bien. Oui, un jus, c'est sympathique. C'est convivial et pas trop agressif. On sent la fille douce et équilibrée. Mais quel jus ? Mieux vaut esquiver les grands classiques : évitons la pomme ou l'orange, trop vu. Il faut être un tout petit peu original, sans être toutefois excentrique. La papaye ou la goyave, ça fait peur. Le jus d'abricot, c'est parfait. Si elle choisit ça, je l'épouse...

- Je vais prendre un jus... Un jus d'abricot, je crois, répondit Nathalie. Il la regarda comme si elle était une effraction de la réalité ». La délicatesse a obtenu neuf prix littéraires et été traduit dans plus de quinze langues.

**Ed : Gallimard, 5,89 €**



**Râler c'est bien, résister c'est mieux.**



**Pour indiquer un article, critiquer, apporter une contribution (anonymat garanti) ou toute autre réaction sur ce journal, contactez les sections (voire page suivante).**





**Soirée spéciale veillée funèbre  
à la mémoire de la Convention Collective  
1966  
chez Ramon et Pédro, le 15 décembre  
2011 à 19h.**



## Les repaires de la SEA

Et si on se retrouvait autour d'un verre pour discuter ?  
Et si on se rencontrait en dehors des murs de l'institution ?

Rendez vous le deuxième jeudi de chaque mois  
à 19h au bar « chez Ramon et Pedro »,  
rue Duhamel (près de la gare).

SUD



Antoine Lepeltier  
06 22 03 18 28

CNT



Emmanuel Morio  
06 02 22 96 97

CGT



Magali Blandin  
06 22 03 18 16

[sectionsudsea35@live.fr](mailto:sectionsudsea35@live.fr)

[sectioncgtsea35@live.fr](mailto:sectioncgtsea35@live.fr)

[sectioncntsea35@live.fr](mailto:sectioncntsea35@live.fr)

**PARTAGER LE GOUPIL  
FAVORISE DANGEREUSEMENT  
LA LIBERTE D'EXPRESSION**

